



**Mairie d'AUBY**  
Lancement Acquisition de 2 véhicules 9 places  
de type L1H1  
Décision n° 2025/043/MP

Publié le 13 mars 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-22 relatifs aux compétences du Maire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant le DCE relatif au marché " Acquisition de 2 véhicules 9 places de type L1H1" établi par le Service marchés publics ;

Considérant que ce marché est divisé en lot unique dont le montant estimé est de 68 000.00 € HT

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure adaptée ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget sur la ligne budgétaire 21561 ;

Le Maire,

**Décide**

**Article 1er :**

D'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et le montant estimé du marché " Lancement Acquisition de 2 véhicules 9 places de type L1H1", établis par le Service marchés publics. Les conditions sont fixées comme prévu dans les documents du marché. Le montant estimé s'élève à 68 000.00 HT.

**Article 2 :**

De choisir la procédure adaptée comme procédure du marché.

**Article 3 :**

De compléter et d'envoyer l'avis de marché

**Article 4 :**

De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département.  
Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.



AUBY le 13/03/2025  
Christophe CHARLES,

Maire